

POLITIQUE DE DIFFUSION SALLE JEUNESSE PORT DE SEPT-ÎLES

Le Musée régional de la Côte-Nord s'intéresse de près à la réforme scolaire et prend en compte la dimension jeunesse dans l'élaboration de nouvelles stratégies d'éducation, de formation et de diffusion.

Dans cette optique, l'Administration portuaire de Sept-Îles et le Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec ont participé activement à nos efforts éducatifs et communautaires en supportant financièrement la rénovation de notre salle de documentation pour en faire une salle de diffusion jeunesse dont les objectifs sont :

- de valoriser les expériences réalisées dans le cadre des visites scolaires au Musée;
- d'encourager et de favoriser l'esprit d'initiative et la créativité des jeunes ;
- de les encourager à prendre part à des activités favorisant le développement de leurs habiletés et de leurs talents; notamment dans le monde des arts, de la culture et du patrimoine;
- de permettre aux élèves de développer leur confiance en eux-mêmes et leur sentiment d'appartenance à la communauté;
- de favoriser la débrouillardise et la créativité et leur permettre de participer activement à la vie culturelle

Le volet diffusion jeunesse

Le Musée reçoit entre 3 000 et 5 000 enfants par année dans le cadre de son programme VIP (Visiter, Intervenir et Participer) destiné en priorité aux écoles de Sept-Îles, de Gallix et de Port-Cartier. Ce programme vise à offrir des visites interactives et dynamiques où les élèves créent une oeuvre ou un bricolage portant sur le patrimoine, l'histoire, la science ou les beaux-arts.

Les enfants, enseignants et parents sont directement visés par le volet « Diffusion jeunesse » parce que nous croyons qu'il est important de développer un environnement favorable à la diffusion des créations des enfants afin de les encourager dès leur plus jeune âge à exercer leur liberté d'expression sous toutes ses formes.

L'organisation des Nations Unies pour l'éducation, les sciences et la culture a d'ailleurs organisé en 2005 un rendez-vous international ayant pour thème la créativité. Cette organisation considère que « Promouvoir la créativité, la laisser s'épanouir dans la liberté et par le dialogue interculturel est un des moyens essentiels pour préserver la vitalité des cultures. »

Cet espace de diffusion jeunesse est donc prioritairement réservé à la présentation de projets créatifs réalisés par les enfants, événement familial souligné par un vernissage destiné aux classes et aux parents afin de reconnaître officiellement l'importance du développement de leurs habiletés.

Le volet communautaire

Outre la fonction de diffusion jeunesse, cette salle est mise à la disposition des organismes culturels à but non-lucratif qui souhaitent tenir des assemblées, des formations spécialisées, des lancements ou encore organiser des visites protocolaires dans un espace non-commercial attrayant.

Les organismes culturels à but non-lucratif de Sept-Îles et de la région qui sont invités à utiliser cette salle constituent également une clientèle privilégiée puisqu'ils représentent la force vive de notre culture. Ils déploient, par leurs actions, leurs recherches et leurs activités, des efforts soutenus afin de maintenir vivante la vie culturelle dans notre région et faire connaître et apprécier le patrimoine sous toutes ses formes. Cet espace de rencontre leur sera disponible gratuitement aux heures d'ouverture du Musée.

Nous pensons que la vocation de cette salle est non seulement compatible avec nos objectifs et notre mission éducative, mais qu'elle crée aussi un lien intergénérationnel essentiel à la vitalité de notre société.

Le volet public

De plus, cette salle peut être louée pour la tenue d'événements privés et ainsi permettre un apport financier vital pour maintenir l'ensemble des activités de notre institution. Cette salle était déjà consacrée à cette fonction depuis quelques années, mais les travaux qui y ont été réalisés la rendent encore plus attrayante, plus fonctionnelle et mieux adaptée aux réunions d'affaires. Elle permettra en outre aux gens d'affaires de constater la créativité des enfants.

Dédier un espace de diffusion de prestige aux enfants et inviter les organismes, les enseignants, les parents et les gens d'affaires à s'y réunir, c'est confirmer l'importance de la jeunesse au présent et au futur.

Le volet artistique

Le Musée est conscient qu'il y a un grand besoin de lieux de la part des artistes désirant exposer leur travail. Puisque la programmation régulière est déterminée environ 1 an et demi d'avance, la Salle Jeunesse offre la possibilité aux artistes nord-côtiers d'exposer dans un délai plus court et pour une courte durée. Ils sont donc invités à déposer un dossier au Musée, ceux-ci seront étudiés par un comité de sélection deux fois l'an. Il est important de souligner que nous privilégions des œuvres en 2D puisque l'espace est restreint dans cette salle. Les projets artistiques en 3D ne peuvent y être exposés.

IMPORTANT

Le Musée offre :

- une plage d'exposition d'une durée d'un mois par artiste ou projet
- un système d'accrochage (rails et cadres de différents formats)
- un système d'éclairage
- une aide à l'accrochage
- un cahier de commentaires
- les vignettes
- l'annonce sur le site web du Musée régional de la Côte-Nord
- le communiqué aux membres et aux médias

Aucune vente n'est permise dans cette salle et nous n'effectuons aucune transaction. Cependant, vous pouvez laisser vos cartes d'affaires à la disposition des visiteurs.

Le Musée n'offre pas de cachet pour les artistes exposant dans cette salle. Les cartons ou les affiches publicitaires ne sont pas fournis.

Enfin, le Musée n'est pas responsable de l'organisation du vernissage (aux frais et à la discrétion de l'artiste) qui doit obligatoirement se dérouler pendant nos heures d'ouverture.

Les dossiers doivent contenir :

- vos coordonnées
- une biographie d'artiste
- un court texte sur votre démarche et le sujet d'exposition (d'environ 200 mots)
- 3 à 5 images (format jpeg ou pdf)
- la description de votre projet (médium(s), dimensions, quantité)
- vos choix de dates d'exposition (3 choix en ordre de préférence)
- votre intention de faire un vernissage ou événement de clôture (nous vous rappelons que cet événement est à vos frais).

Acheminez votre dossier électronique au courriel suivant : christine.lebel@mrcn.qc.ca avec l'identification suivante « EXPOSITION SALLE JEUNESSE ».

Toute autre forme de dossier sera automatiquement rejetée.

Si votre dossier est retenu, nous déterminerons ensemble un moment opportun d'accrochage, de décrochage et de tenue d'événement (vernissage ou clôture).

La Salle Jeunesse constitue une vitrine unique, car elle permet une introduction à la culture par son accessibilité gratuite à toute la population.